PROGRAMME D'ACHAT D'ŒUVRES D'ART DE LA MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

À présenter avec chacune des œuvres mises en candidature. Ce formulaire peut être reproduit au besoin.

_	e la Municipalité de Verchères s'adresse aux artistes de
L'artiste auteur de l'œuvre doit être originale et uniq	re résident de Verchères ;
Trois (3) œuvres maximum par artiste peu	
Un artiste ne peut être retenu deux année	•
La discipline en art visuel sera priorisée.	Les médiums sont:
la peniturele dessin (crayon, plume, fusairla sculpture	n, illustration, estampe)
- la photographie, le montage gr	raphique, etc.
Exception:	
Une œuvre dont le médium est autre qu être considérée.	ue ceux énumérés plus haut, pourra <u>exceptionnellement</u>
Chaque mise en candidature d'œuvre d'a	art devra comprendre :
Démarche artistique de l'artiste1 photo par œuvre (3 œuvres max	imum par artisto)
·	s différents pour chaque œuvre (3 œuvres maximum)
	JPEG, résolution de 150 ppp minimum) ou papier photo
	notos présentées demeurent la propriété de la Municipalité
de Verchères.	
L'œuvre:	
Au moment de l'acquisition :	
	ée ou montée sur un support solide;
- L'œuvre devra être accompagnée	d'un certificat d'authenticite.
La Municipalité de Verchères s'engage à:	
	e comité de sélection d'une valeur maximale de 1700\$,
incluant la taxe de vente, les frais	
 Promouvoir l'acquisition de l'œuvr Faire l'installation de l'œuvre. 	
Identification de l'œuvre soumise:	
Nom de l'artiste :	
Adresse :	
Tél. :	
Titre :	
Dimensions :	Date de création de l'œuvre :
Valeur marchande :	Prix de vente :
Signature de l'artiste	
-	

□ Transmis par la poste 581 route Marie-Victorin Verchères, Qc
 □ Transmis par courrier électronique mairie@ville.vercheres.qc.ca